



Adhérent CFTC : Quels sont mes avantages ?

Pour tout contact, toujours me
munir de mon **code**
INARIC (numéro présent sur ma
carte d'adhérent)

Fiscalité

Je récupère 66% de ma cotisation en crédit d'impôt chaque année

Formation

Chaque année des formations sont proposées en présentiel et en e-learning
Je me rends sur le portail formation.CFTC de mon espace adhérent

Couverture juridique

Pour tout litige de la vie privée (logement, famille, voisinage ...) des juristes répondent à mes questions du lundi au vendredi de 8h à 19h au 02 51 86 61 09

Mutuelle CFTC-PMF

Créée pour les adhérents et leur famille. Les contrats proposés sont accessibles quel que soit les antécédents médicaux.



Souscription en plus de la cotisation syndicale annuelle

Info.pmf@sfr.fr 03 90 22 25 80

Le contrat « solidarité vie syndicale »

Me protège en cas d'accident dans le cadre de mon activité syndicale (stage, réunion, ...)

Protection juridique professionnelle

Mise à disposition d'un avocat qui me défend pour certains litiges m'opposant à mon employeur (licenciement, mesure disciplinaire)

Pour tous les adhérents de plus de 6 mois à jour de cotisation

Où trouver l'information ?

Toute l'Actualité sur mes droits et la vie de la fédération dans le magazine La vie à défendre ou sur le site de la CFTC

Sur <https://www.cftc.fr/espace-adherent/auth/?step=login>

Je retrouve toute l'information juridique de la plateforme JuriAssistance

